
| | | |
|-------------------------------|--|--|
| Type d'intervention | Postulat (art. 32 RCG) | |
| 1 ^{er} signataire | Perret Cédric | <i>Signatures des cosignataires</i> |
| Cosignataires | Choisissez un élément. Choisissez un élément. Choisissez un élément. Choisissez un élément. Choisissez un élément. | |
| Dépôt au nom d'un groupe | Choisissez un élément. | <i>Signature du Chef(fe) de groupe</i> |
| Dépôt au nom d'une commission | Choisissez un élément. | |

Signature du Président

Titre

Postulat

Pour une amélioration du taux de survie en cas d'accident cardio-respiratoire.

Texte de l'intervention

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Les arrêts cardio-respiratoires font partie des principales causes de mortalité en Suisse.

Le pronostic vital dépend essentiellement de la rapidité de la prise en charge et de la réalisation des gestes de réanimation. En effet, les chances de survie baissent de 10 % chaque minute en l'absence de réanimation, et de 3 à 4 % si une réanimation est entreprise.

L'objectif de la réanimation est de rétablir dans un minimum de temps un débit cardiaque efficace.

Ceci passe par un protocole bien codifié que l'on appelle chaîne de survie et qui associe :

- diagnostic et alerte rapide des secours par les témoins;
- manœuvres de réanimation cardio-pulmonaire ;
- défibrillation précoce ;
- réanimation spécialisée.

Les enfants en âge de scolarité ont une plus grande capacité et facilité à apprendre.

De plus, plus un geste est enseigné tôt, plus il devient un réflexe.

Conclusion

Dans le but d'utiliser au mieux les défibrillateurs que la commune a acquis.

Je demande au conseil communal d'examiner l'opportunité d'instaurer dans le cadre de l'école des journées de formation aux techniques de réanimation avec l'assistance de défibrillateurs.

Collombey-Muraz, le 16 février 2016

1^{er} signataire :



Réception 17.02.16

Recevable 17.02.16